



Strasbourg, le 9/6/2020

Objet : lettre ouverte à la préfète du Bas-Rhin / manifestation du 16 juin 2020

Madame la Préfète,

Le mardi 16 juin, les personnels soignants sont appelés à la grève et à des manifestations par leurs organisations syndicales, leurs collectifs et leurs associations professionnelles.

Leurs revendications qui concernent l'augmentation des salaires, l'arrêt des suppressions de services, de postes et de lits d'hôpitaux sont d'autant plus justifiées que la crise sanitaire que nous traversons a été amplifiée par les politiques d'austérité menées contre l'hôpital public.

Une déclaration de manifestation a été déposée à Strasbourg à partir de la place Kléber mais nous apprenons qu'elle n'a pas été autorisée par vos services, en vertu de la loi d'urgence sanitaire qui interdit les rassemblements de plus de 10 personnes dans l'espace public.

Madame la Préfète, les personnels soignants ont été mobilisés contre l'épidémie de Covid-19, dans des conditions difficiles et sans matériel de protections suffisant. Combien d'entre eux ont été contaminés par le virus ? Combien ont subi des formes sévères de la maladie ? Combien en sont morts ? Et pour la protection de leur santé, il leur serait interdit de manifester ? Qui pourrait comprendre une telle décision ?

Madame la Préfète, les personnels soignants ont été cités par le Président de la République comme devant bénéficier de la reconnaissance de la Nation. Avez-vous l'intention d'employer contre eux les forces de police et d'appliquer les verbalisations prévues ? Est-ce l'expression de la reconnaissance de la Nation ? Qui pourrait admettre une telle attitude ?

Les personnels soignants ont assez payé de leur santé et pour certains de leur vie le manque de matériels de sécurité. Laissez-leur le soin d'assurer leur propre protection et celle des salariés et des citoyens qui défilent avec eux.

Quant à nous, nous manifesterons avec eux et nous appelons les salariés de tous les secteurs à les rejoindre.

Intersyndicale 67 / FO-CGT-CNT-Solidaires-FSU